

# Mairie de Saint Barthélemy Lestra

République Française  
Département de la Loire

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION  
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 08 JUILLET 2025

## ORDRE DU JOUR :

### La convention avec la Communauté de Communes pour la mise à disposition gratuite d'un broyeur à végétaux est validée

#### Fonds de solidarité logement

Dans le cadre du Fonds Solidarité Logement, le Département apporte son soutien aux ménages pour faire face aux frais d'accès ou de maintien dans un logement (impayés de loyer, d'énergie) et finance également des mesures d'accompagnement social lié au logement. Ces dépenses ont augmenté de 11 % en 2024. Sur la commune de Saint-Barthélemy, 2 ménages ont été aidés pour un montant total de 1 000 €.

#### Demande de subvention exceptionnelle de l'Etoile sportive

L'Etoile sportive boules demande une subvention exceptionnelle suite à la qualification d'une équipe en finale au championnat de France à Dardilly, et à la montée de cette équipe en Nationale 2, nécessitant l'achat de tenue et de matériel.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € afin de participer aux frais engendrés lors de la finale du championnat de France et à la montée en Nationale 2.

#### Compte-rendu des commissions

##### Commission Actions sociales

Le repas offert aux personnes de la commune de plus de 70 ans est prévu pour le 29 novembre.

##### Commission Travaux

*ERAC* : La Centrale Thermique et d'Aération est installée. La toiture de l'ancien bâtiment est presque terminée. Les menuiseries extérieures doivent être posées avant fin juillet.

*Ecole* : L'entreprise Sivilotti doit intervenir pendant les vacances sur la façade de l'école.

*Tènement de la place* : Le portail doit être réparé

##### Commission Vivre à Saint-Barthélemy

L'opération « journée sans moteur » est reconduite le 29 août par les enfants du Conseil Municipal d'Enfants.

*Fleurissement* : le jury départemental a donné quelques conseils, notamment concernant l'enherbage des allées du cimetière et le verger qui vient d'être mis en place.

##### Commission Services municipaux

Ghislaine Robert prendra une retraite progressive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les plannings des différentes postes doivent être revus. La commission se réunira le 23 juillet à 18h30.

##### Commission Voirie

Le devis pour les travaux du bas du chemin de Gorgeret a été réactualisé. Ces travaux seront réalisés en septembre. Des travaux de point à temps seront faits Route de Bessolle.

Marc Bertin remplacera Maxime pendant ses congés en août.

##### Commission Urbanisme

Une réunion pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a eu lieu. Un point sur le zonage de chaque commune doit être fait. La procédure va durer environ 5 ans pendant laquelle aucune modification du PLU communal ne pourra être faite.

#### Questions diverses

- Le FAEP demande le soutien de la commune concernant l'organisation du vide-grenier. Un appel à bénévoles va être fait via Illiwap.

Une réunion avec l'ensemble des associations est organisée le 16 juillet à 18h30 en mairie.

- La MJC est à la recherche d'un(e) prof de danse pour la rentrée. Proposition d'un atelier graph par la fédération des MJC lors des vacances de la Toussaint.
- Le comité des fêtes demande l'autorisation d'utiliser le rez-de-chaussée du tènement de la place pour changer de lieu de stockage (actuellement dans le grenier de la mairie). La partie restaurant sera mise provisoirement à disposition.
- La commune de Veauche donne des meubles de bibliothèque. Deux meubles ont été réservés pour la bibliothèque de Saint-Barthélemy.
- Loire Habitat a lancé les études pour le bâtiment Allée des Marronniers. Le prix d'acquisition du terrain à la commune serait de 5 000 € par logement au lieu des 10 000 € attendus.
- La Région AURA propose de signer une convention d'adhésion à une centrale d'achat. Le conseil municipal donne son accord
- Saint-Martin ayant de nouveau la possibilité d'ouvrir une classe supplémentaire pour un an, proposition leur a été faite de leur prêter une salle de classe à Saint-Barthélemy. La commune a décliné la proposition, ayant une solution à Saint-Martin.
- Le Food-truck sera absent les mois de juillet et août.

**Prochaine réunion de conseil municipal le 27 août à 19h30**

### **Liste des délibérations**

#### 1° - Convention de mise à disposition d'un broyeur par la communauté de communes Forez-Est

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de signer une convention avec la communauté de communes Forez-Est pour la mise à disposition gratuite d'un broyeur à végétaux.

#### 2° - Régime indemnitaire du personnel

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas réévaluer le régime indemnitaire du personnel.

#### 3° - Subvention exceptionnelle à l'Etoile sportive

Le conseil municipal vote à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 500 € afin de participer aux frais engendrés par la finale du championnat de France et à l'accès à la Nationale 2.

#### 4° - Adhésion à la centrale d'achat de la Région AURA

Le conseil municipal décide à l'unanimité à la convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Région AURA.